REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-066-216600932-20260617-45D2026-DE

LAROQUE DES ALBÈRES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 juin 2026

- Nombre de conseiller en exercice : 19
- Présents à la séance : 15 (+ 2 procurations)
- Date de convocation : 12.06.2026
- Affichage de la convocation : 12.06.2026

DELIBERATION n° 45D2026

OBJET : APPROBATION DE POSITIONNEMENT DE COMMUNE DE LAROQUE-DES-ALBÈRES POUR PARTICIPER AU PETIT PROJET EsCat POCTEFA « Valorisation Patrimoniale Transfrontalière-VIII-XII^{iè} siècles »

PRESENTS : Gérard PUJOL, Jean Paul SAGUE, Tanya VANDENBERGHEN, Guillaume COLL, Christine MELICA, Alain NICOLAS, Martine NAUTE, Kurt MAIER, Dominique LOPEZ, Francis RAVILLION, Sylvain MONTERO, Virginie CHAMPENOIS, Hervé HEBERT, Alain VAILS, Alexandra GRISOL
EXCUSES : Mme Nathalie BELLA qui a donné pouvoir de voter à Jean Paul SAGUE, Marine RODRIGUEZ qui a donné pouvoir de voter à M. Alain VALLS, Mme Isabelle CHERON qui a donné pouvoir de voter à Alexandra GRISOL, Mme Florence GIROD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie CHAMPENOIS
RAPPORTEUR : Gérard PUJOL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un petit projet EsCat POCTEFA (Programme Européen de Coopération Transfrontalière Espagne-France-Andorre) regroupant divers sites archéologiques, situés de part et d'autre de la frontière franco-espagnole sera déposé avant le 17 juillet 2026.

Ce projet intègre les partenaires suivants :
- Mairie de Laroque-des-Albères
- Laboratoire Archéologie Médiévale, Moderne et Méditerranéenne (LA3M), Aix-Provence Université
- Institut d'Estudis Empordanesos
- Ajuntament de Castelló d'Empúries
- Ajuntament de Peralada

Les vestiges archéologiques du VIIIe jusqu'au XIIe S. à Laroque-des-Albères, Castelló d'Empúries et Peralada témoignent d'une histoire commune antérieure aux frontières actuelles. Bien qu'ils présentent un fort intérêt scientifique et patrimonial, ces sites méritent d'être plus connus des citoyens et doivent être valorisés de manière coordonnée. L'absence d'une approche transfrontalière structurée limite la compréhension globale de ce patrimoine partagé, ainsi que son potentiel en matière de médiation culturelle, d'éducation patrimoniale et de développement local.

Le projet repose sur un partenariat entre collectivités locales, institutions scientifiques et acteurs culturels afin de développer une stratégie commune de valorisation et diffusion auprès du grand public et des jeunes. Il prévoit la

REÇU EN PREFECTURE
le 01/07/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-066-216600932-20260617-45D2026-DE

création d'un itinéraire patrimonial, la production d'outils pédagogiques et numériques bilingues, ainsi que l'organisation d'actions de sensibilisation. Il s'inscrit pleinement dans les objectifs des petits projets POCTEFA EsCat en favorisant l'identité culturelle partagée, l'attractivité territoriale et la coopération durable au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier

Le budget prévisionnel de ce petit projet transfrontalier est estimé à 148 000 €. La commune de Laroque-des-Albères, chef de file souhaite intégrer ce POCTEFA : « **Valorisation Patrimoniale Transfrontalière-VIII-XII^{iè} siècles** » avec une participation financière prévisionnelle à hauteur de 44 400 €.

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'un projet POCTEFA est subventionné à hauteur de 65% des dépenses.

Ceci exposé et considérant l'intérêt que présente ce petit-projet POCTEFA pour la Commune et le territoire dans lequel elle s'inscrit, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire appel au programme européen POCTEFA en vue de l'obtention d'une aide financière pour sa réalisation à hauteur de 65%.
Le montant de l'aide estimée auprès du POCTEFA s'élève par conséquent à 28 860 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SE PRONONCE favorablement sur la mise en œuvre du projet 3Valorisation Patrimoniale Transfrontalière-VIII-XII^{iè} siècles »
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette démarche
- PRÉCISE que le montant de 44 400 € sera prévu à l'exercice budgétaire 2027

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,
M. le Maire, Gérard PUJOL

MAIRIE DE LAROQUE DES ALBERES (Pyrénées - Orientales)